Image not found or type unknown

Employée de maison en longue maladie

Par **poluf**, le **19/01/2015** à **13:20**

Bonjour
J'ai une employée de maison, payée par Cesu, depuis 10 ans. Suite à une grave maladie, son congé maladie est prolongé de mois en mois depuis avril dernier. J'ai évidemment dû la remplacer et maintenant j'aimerais pouvoir la licencier car cela devient difficile pour la personne qui la remplace de ne pas avoir de visibilité pour l'avenir. En ai-je le droit? Comment dois-je m'y prendre? Je lui dois probablement des indemnités, comment les calculer?
Merci de vos conseils

Par **P.M.**, le **19/01/2015** à **13:27**

Bonjour,
Vous ne pourriez prétendre à une désorganisation que si vous ne pouviez pas remplacer cette salariée absente pour maladie autrement que par un CDI pour pouvoir prononcer le licenciement en respectant la procédure prévue à l'art. 12 de la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés